

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

6^e séance, 22^e année

**Province de Québec
Commission scolaire des Navigateurs
Lévis**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire des Navigateurs, tenue le 21 janvier 2020, à 18 h 30, au centre administratif, 1860, 1^{re} Rue, Lévis, **sous la présidence de monsieur Jérôme Demers.**

Membres du comité exécutif présents :

Monsieur Jérôme Demers, président du conseil des commissaires et du comité exécutif
Monsieur François-Yves Dubé, vice-président du conseil des commissaires
Monsieur Richard Légaré, vice-président du comité exécutif
Madame Catherine Nadeau, commissaire
Madame Marie-Josée St-Laurent, commissaire-parent
Monsieur Denis Vien, commissaire

Invités :

Monsieur Eric Couture, représentant du Syndicat de l'enseignement des Deux Rives – FSE-CSQ
Madame Manon Robitaille, coordonnatrice du personnel enseignant, Services des ressources humaines

Membres du personnel administratif présents :

Madame Esther Lemieux, directrice générale
Monsieur Benoit Langlois, directeur général adjoint
Madame Caroline Marcotte, directrice générale adjointe
Madame Sandra Cauchon, secrétaire générale
Monsieur Denis Bourbeau, directeur des Services des ressources humaines, des communications

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Mot de bienvenue

1.2 Ouverture de la séance extraordinaire

Après un mot de bienvenue, monsieur Jérôme Demers, président, déclare la séance extraordinaire du comité exécutif en date du 21 janvier 2020 ouverte à 18 h 36.

1.3 Vérification de la légalité de la séance

1.3.1 Avis de convocation

Les membres du comité exécutif ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

1.3.2 Quorum

La secrétaire générale, Mme Sandra Cauchon, confirme qu'il y a quorum.

1.4 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur François-Yves Dubé et résolu :

CE-19-20-028

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

1.0 Préliminaires

- 1.1 Mot de bienvenue
- 1.2 Ouverture de la séance extraordinaire
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
 - 1.3.1 Avis de convocation
 - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Interventions du public et période de questions

2.0 Décisions

- 2.1 Décision concernant un membre du personnel (huis clos)

3.0 Information

Aucun point

4.0 Questions diverses

- 4.1 Questions et messages des commissaires

5.0 Levée de la séance

ADOPTÉE à l'unanimité

1.5 Interventions du public et période de questions

Aucune intervention.

CE-19-20-029

PROPOSITION DE HUIS CLOS

IL EST PROPOSÉ PAR madame Catherine Nadeau et résolu :

QUE les membres du comité exécutif siègent à huis clos pour discuter du point 2.1 – Décision concernant un membre du personnel.

ADOPTÉE à l'unanimité

Il est 18 h 38.

Monsieur François-Yves Dubé quitte la réunion.

CE-19-20-030

PROPOSITION DE RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Denis Vien et résolu :

QUE les membres du comité exécutif siègent à nouveau en séance publique.

ADOPTÉE à l'unanimité

Il est 19 h 40.

2.0 DÉCISIONS

2.1 Décision concernant un membre du personnel

ATTENDU les dispositions de la convention collective régissant les conditions de travail de la personne mise en cause;

ATTENDU que la partie syndicale et la personne salariée ont été informées des motifs au soutien de l'intention de la commission scolaire de congédier lors d'une rencontre convoquée à cette fin;

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Richard Légaré et résolu :

QUE le directeur des Services des ressources humaines et des communications soit, par la présente, autorisé à procéder au congédiement de la personne salariée régulière pour les motifs qui lui ont été communiqués ainsi qu'au Syndicat de l'enseignement des Deux Rives et exposés à huis clos.

ADOPTÉE à l'unanimité

3.0 INFORMATION

Aucun point.

4.0 QUESTIONS DIVERSES

4.1 Questions et messages des commissaires


Aucune question et aucun message.

5.0 LEVÉE DE LA SÉANCE


IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Denis Vien et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 19 h 42.

ADOPTÉE à l'unanimité



Jérôme Demers
Président



Sandra Cauchon
Secrétaire générale

CE-19-20-032